



1° STAGE MOSELLE ARBITRAGE DIMANCHE 27/09/2015 A AMNEVILLE

Rappel:

Selon le Code sportif de la FFJUDO, Article D (Page 13 des textes officiels)

Pour être engagé au premier niveau de compétition, les clubs doivent mettre à la disposition des organisateurs, des arbitres et/ou commissaires selon les quotas et modalités défini par les organismes territoriaux délégataires concernés.

C'est pourquoi le Comité de Moselle continuera le travail de l'année passée en matière de recrutement d'arbitres et de Commissaires Sportifs et assurera un suivi des présences au travers d'un fichier informatique.

Tout club qui ne respectera pas ce point du règlement se verra interdire de combattre.

Horaires :

9h00 à 16h00.

Lieu :

Dojo

Programme :

Sur place.

Encadrement :

M.Pierre SYNNEVILLE / M. BARNABA Gérard et M. Gaston KLEIN

Inscriptions :

Sur place

Responsable CD57 :

M.KLEIN Gaston

Matériel :

Passeport / Kimono / R.I. B.

Le Responsable Elu
M. Gaston KLEIN.